

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la Fédération Voile-Aviron.

Sur convocation du président,

L'assemblée générale annuelle de la FVA s'est tenue le 10 décembre 2012
à l'Œuvre Falret, M.A.S. du Dr. Arnaud, 52, rue Riquet, 75019 Paris

Etaient présents ou représentés

les associations du collège A: AAE Profil, Jemvar, La yole des entreprises du Golfe du Morbihan, Les Chemins de Mer, MJC de Saint Julien les Villas, Treizour, Une yole pour Villefranche, Syndicat d'initiatives de Varades, Vogue Massalia, Yole 27, Yoles du Val Maubuée,

et les membres du collège B : E. Mailly

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h00.

1) - **Rapport moral du Président (Annexe 1)**

Adopté à l'unanimité

2) - **Rapport du trésorier (Annexe 2)**

Les comptes ont été arrêtés au 31 Octobre 2011. Ils sont à l'équilibre.

Rapport adopté à l'unanimité.

3)- **Budget prévisionnel 2012 (Annexe 3)**

Suite à la présentation du budget prévisionnel, il a été décidé que dans le cadre de l'Atlantic Challenge, la FVA versera une aide financière uniquement à la yole qui représentera la France.

Le budget prévisionnel a donc été modifié en conséquence.

Adopté à l'unanimité.

4)- **Bilan activités 2011 :**

▲ Semaine du Golfe 2011 – toujours le même succès avec plus de 1 000 bateaux, le nombre de places pour 2013 sera limité

▲ Dunkerque 2011 – la FVA félicite l'équipe de l'AAE Profil pour son organisation, malgré des conditions météo peu clémentes

▲ Route de l'Amitié - quelques yoles présentes, avec toujours le même engouement

5)- **Stage VA 2011 :**

Un stage qui a séduit les participants, même si celui-ci était trop court.

La découverte de la voilerie et de la charpenterie ont séduit le public. A recommencer.

6)- **État des licences et des cotisations :**

Comme présenté dans le rapport financier de l'exercice, les licences représentent une part importante des recettes de la FVA.

L'état des adhésions et licences pour l'exercice clos s'établit comme suit :

- 29 adhésions dont 21 associations et 8 dans le collège B des pratiquants individuels, soit 6 nouvelles adhésions dans ce collège.
- 465 licences individuelles annuelles
- 608 licences temporaires

Rappel : Les adhésions et licences sont valables sur la durée de l'exercice, soit du 01 novembre au 31 octobre de l'année suivante. Ceci pour permettre la participation aux nombreuses manifestations de septembre avant la période d'hivernage des bateaux (et des associations !!).

Cependant, suite à la demande de certaines associations membres, il a été décidé que la durée de validité des licences annuelles pourrait, sur leur demande, être calquée sur l'année scolaire (1^{er} Septembre – 30 septembre). Dans ce cas, les chèques correspondants ne seront encaissés qu'après ouverture de l'exercice suivant au 1^{er} novembre.

Pour la saison 2013 (1/09/2012 – 30/09/2013), après échange avec les membres présents, il a été décidé que les tarifs ne changeraient pas :

- 52 € pour les membres du collège A
- 36 € pour les membres du collège B
- 12 € pour les licences individuelles annuelles

Par contre, pour ce qui est des licences temporaires, il a été décidé à l'unanimité des membres présents d'augmenter leur tarif à **2 € par jour et par personne dès la saison 2012** .

7)- Site internet – Bulletin de la Fédération:

Concernant le site Internet, Emmanuel Mailly nous a présenté la maquette de ce qu'il a réalisé et le bureau le remercie pour le travail réalisé.

Ce nouveau site a été favorablement accueilli par l'assemblée.

Aussi, il a été rappelé que pour que le site reste attractif, il faut le faire vivre en le mettant à jour régulièrement. Il faudra désigner un groupe de personnes chargées de le tenir à jour.

Suite à cette première ébauche, il a été décidé de faire en sorte que le site puisse être opérationnel pour la fin Février 2012.

Un groupe de travail est constitué :

- Jean Patrick GUERITAUD nommé chef de projet,
- Emmanuel MAILLY
- Dominique CHAIGNON
- Paul LE JONCOUR
- Gatien CAIVEAU
- Cyril HERVE
- Jean Marc GIRODEAU

Parallèlement à la refonte du site internet, le logo devrait être lui aussi être revu.

Un appel à projet est lancé, chacun peut adresser ses esquisses au groupe de travail Internet.

Les délais sont aussi réduits du fait du plan de communication souhaité pour 2012.

Le bulletin de la FVA n'est plus édité depuis près de 3 ans, du fait de l'absence d'articles qui sont adressés à Paul LE JONCOUR et Jean Patrick GUERITAUD. Un appel et relancé pour trouver des volontaires pour rédiger des articles et/ou assurer la mise en page.

La question est posée de savoir si nous devons maintenir le bulletin au format papier ou électronique. Après échanges dans l'assemblée, une solution semble envisageable de mettre un lien avec le site internet, tout en adressant un mail aux membres pour les informer de sa parution en ligne. Cette solution sera retenue dans un premier temps.

8) - Programme d'activité 2012 :

▲ Du jeudi 05 au 07 Juillet 2012 : **mise à l'eau de l'Hermione à Rochefort.** Jean Pierre a assisté à la dernière réunion. L'organisation veut la présence d'une dizaine de Yoles de Bantry dans le cadre de l'organisation de cet événement. La FVA a répondu favorablement à cette demande, qui doit être considérée comme un événement majeur de 2012.

L'organisation a prévu de mettre à la disposition de la FVA un stand à côté de la corderie Royale. Pour tenir celui-ci, une liste de bénévoles devra être constituée.

Compte tenu du nombre de places limitées pour les yoles, il est recommandé de s'inscrire rapidement.

▲ Du 13 au 17 Juillet 2012 : **Tonnerre de Brest.** Les organisateurs de l'événement comptent sur la participation de Voiles Aviron, qui contrairement aux années précédentes seront mieux accueillis. Pour cette année, l'organisation a prévu un programme propre aux Voiles Aviron.

Ici encore, la communication pour la FVA sera importante.

▲ Du 16 au 20 Juillet 2012 : **Douarnenez 2012.** Paul LE JONCOUR ne pourra être présent à cette manifestation, du fait qu'il se rend à l'Atlantic Challenge en Irlande. Mais, il garantit que tout sera fait au mieux pour les Voiles Aviron.

▲ Du 21 au 29 Juillet 2012 : **Atlantic Challenge à Bantry** (Irlande). La yole qui représentera la France sera *Volonté* de DOUARNENEZ. L'équipage sera constitué en grande majorité d'équipiers de Douarnenez. S'il reste des places disponibles, elles seront proposées à des équipiers ou équipières ayant entre 15 et 21 ans. Afin d'être préparés au mieux, des entraînements seront programmés lors des week-end qui précèdent cet événement.

Dans le cadre de la participation à l'Atlantic Challenge, le représentant de la France depuis l'origine jusqu'à maintenant était Paul LE JONCOUR. Aussi, il souhaite laisser sa place. Il est essentiel que le représentant français pratique bien l'anglais écrit et surtout parlé. Un appel à candidature a été lancé.

Les membres de Yole 27 apporteront prochainement une réponse à la FVA pour savoir si Gil Molinier ou Guillaume Masclat sont intéressés.

▲ **Pour 2014, l'Atlantic Challenge va revenir en France,** dans le Golfe du Morbihan, pendant la 3ème semaine du mois de Juillet. Parallèlement, il sera organisé un Défi Breton auquel l'ensemble des VA sera convié. Jean-Pierre Journeau sera responsable du comité d'organisation de ces deux manifestations..

9)- UNSS :

La reconnaissance par l'UNSS au niveau national de l'activité Yole serait un plus pour le développement de la FVA. Certaines associations membres travaillent déjà avec des jeunes dans le cadre de l'UNSS au niveau régional.

Le Président redonne pourvoir à Sophie LEBECQ pour prendre contact avec l'UNSS au niveau national et faire avancer le dossier. De son côté, l'association Yole 27 essaiera de faire monter l'information par les contacts régionaux.

10)- Objectif vis à vis du ministère de La Cohésion Sociale (ex Jeunesse et Sport) :

Lors du stage de Larmor Baden en 2010, la formation présentée aux représentants de Jeunesse et sport a rencontré une adhésion favorable de leur part. Cependant, notre diplôme n'a pu être reconnu du fait des chiffres communiqués par la fédération qui ont été jugés insuffisants.

Pour 2012, la FVA ne va pas relancer le dossier auprès de La Cohésion Sociale, mais va tout de même dispenser au moins un stage de validation de formation des chefs de bords.

Le diplôme n'est certes pas reconnu comme un monitorat ou autre, mais en cas de problèmes lors de l'encadrement d'un groupe, c'est un plus pour la FVA et pour l'association impliquée..

11)- Renouvellement du CA :

Gérald MATHIEU est démissionnaire du CA.

Jean Pierre JOURNEAU, qui souhaite se consacrer à l'organisation de l'AC t du Défi 2014, est démissionnaire du poste de secrétaire, mais souhaite conserver son mandat au Conseil d'Administration.

Se présentent au CA :

Collège A : François LEBECQ

Collège B : Emmanuel MAILLY

Les deux postulants sont élus à l'unanimité.

Nouvelle composition du bureau :

Président : Dominique CHAIGNON

Vice Président : Philippe BASQUIN

Vice Président : Paul LE JONCOUR

Trésorier : Jean Patrick GUERITAUD

Secrétaire : François LEBECQ

Secrétaire adjoint : Anne FERRAND

12)- Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne n'ayant d'autre question, la séance est levée à 17 H 35.

Le Secrétaire
F. LEBECQ

Le Président
D. CHAIGNON

Annexe 1

Rapport Moral du Président

L'année 2011 a été marquée par la reconnaissance de notre fédération par le ministère de la jeunesse et sports.

En effet, nous avons pour cette année deux objectifs :

- l'aboutissement de notre parcours de demande d'agrément pour notre formation de chef de bord,
- l'obtention d'une subvention pour le déroulement de nos stages de formation
 - Un de ces objectifs ne s'est pas réalisé, non pour des raisons de principe, mais après analyse de notre besoin réel. Il s'agissait d'obtenir un agrément ministériel de la formation des chefs de bord. Le stage effectué à Larmor Baden, sous le contrôle d'une délégation du ministère de la jeunesse et des sports, a été un succès, et très bien vécu par les contrôleurs ; toutefois la validation de cette formation avec une équivalence d'un brevet du niveau d'un moniteur fédéral ou national de voile, ne pouvait se faire que dans le cadre réglementaire de l'encadrement de jeunes mineurs au sein de centres de loisirs. Le justificatif de nos besoins basé sur l'activité réelle d'associations membres de la FVA, n'a pas été jugé suffisant en nombre pour obtenir cet agrément.
 - L'obtention d'une subvention en 2011, après un refus en 2010, confirme la reconnaissance de notre action par les instances du ministère de la jeunesse et sports.

C'est donc une petite victoire qu'il nous faut analyser et exploiter.

Nous devons décider au cours de cette assemblée générale quelle sera notre attitude vis à vis de ce ministère pour le prochain exercice et les années à venir.

Un des autres objectifs majeurs, identifié pour cette année 2011, était de nous faire mieux connaître de l'ensemble du monde voile aviron pour rallier à la FVA le plus grand nombre. Deux actions ont été menées :

- Demander aux organisateurs de la semaine du Golfe du Morbihan, de programmer une escale commune entre les grandes Yoles et les petits voiles-aviron. Au cours de cette escale, la FVA a mené une action de communication au cours d'une manifestation d'art et d'esprit (pot de l'amitié)
- Organiser un stage d'information auprès des VA sur l'entretien d'un bateau, d'une voile, comment naviguer, les règles de sécurité, etc.

Le résultat est plutôt positif avec des retours d'expérience motivants et prometteurs. Il faut toutefois persévérer dans notre action, si nous voulons constater les résultats recherchés.

Communication

Un des autres mandats pour cette année 2011, était de faire évoluer notre site Internet, afin d'avoir un outil plus attractif pour séduire et rassembler les Internauts. Nous vous proposerons au cours de cette AG une maquette de ce site, qui sera source d'informations et d'expertise pour répondre à leurs questions.

Mais la communication s'appuie également sur d'autres moyens, ce sera un des objectifs de 2012, avec notre participation à la mise à l'eau de l'Hermione, et les deux grandes manifestations de Brest et Douarnenez.

Recherche sponsors

Au point mort - pas d'argent / pas de salarié

Aspect réglementaire et juridique

N'oubliez pas ce qui s'est passé pour Massalia au printemps de cette année ; la yole s'est fait aborder par un plaisancier peu attentif : au résultat : des blessés, tout le monde à l'eau, des enquêtes judiciaires, un contrôle de la gendarmerie maritime, l'expert de l'assurance etc., etc., ... imaginez ...

Imaginez surtout, si vos sorties se préparent au dernier moment, avec plus ou moins d'organisation et un minimum de mesures administratives qui sont toujours source de temps perdu et dépense d'énergie pour rien.

Gardons toujours en mémoire que l'accident arrive parfois quand tout va bien... Alors ne nous laissons pas dériver... au gré du courant.

FVA organisme référent

Nous avons également l'ambition de nous positionner comme experts du monde voile aviron et demander aux organisateurs de manifestations de s'adresser à la FVA pour toutes épreuves nautiques organisées pour les voiles aviron.

Cela a été le cas pour la semaine du Golfe ; et pour Dunkerque 2011.

Brest et Douarnenez préparent leur évènement 2012.

Nous nous affichons comme les défenseurs exclusifs de l'esprit du défi jeunes marins ; mais avons-nous mis en place des gardes fous pour garantir cette exclusivité ? Sommes-nous dans la capacité et la possibilité de nous positionner comme co-organisateurs de manifestations voile aviron

Je tiens à remercier les organisateurs de ces manifestations qui nous font vibrer, transpirer, sourire et hurler, et qui représentent souvent le moteur de motivation pour un équipage, pour une saison, parfois plus.

N'oublions pas que derrière ces organisations il y a des hommes et que c'est vers eux que doivent aller nos remerciements.

Je pense bien sûr à Jean Pierre, Philippe, Gerald, Didier et Olivier pour 2011

Le président

Je suis très heureux des années passées à la FVA depuis que j'ai pris la présidence en 2005, cela fait six ans. Nos statuts ne disent rien sur la durée maximale du mandat du président.

Peut-être faut-il changer un peu les pilotes de la machine, pour trouver un nouveau dynamisme. Dans cette perspective, je suis tout disposé à laisser ma place de président si une autre personne du CA souhaite s'investir dans cette fonction.

Mes derniers mots iront vers Pascal Guliani qui nous reçoit aujourd'hui. Cet établissement a vocation à recevoir des personnes handicapées

Il fait partie de l'Œuvre Falret, association qui nous avait déjà reçus lors de nos brainstormings sur la formation en 2008/2009.

Dominique CHAIGNON

Annexe 2

Compte de resultat FVA 2011

Depenses

| | |
|------------------------|----------|
| Assurance | 2 480 € |
| Missions CA Passaia | 618 € |
| Hebergement Passaia | 634 € |
| Achats SDG | 705 € |
| Missions AC Irelande | 881 € |
| Missions Stage Mesquer | 750 € |
| Honoraires Mesquer | 300 € |
| Frais de stage Mesquer | 2 924 € |
| Frais bancaires | 37 € |
| Solde CCP 2011 | 8 776 € |
| Total | 18 105 € |

Recettes

| | |
|--------------------------|----------|
| Report à nouveau | 7 003 € |
| 28 cotisations | 1 342 € |
| 465 Licences annuelles | 5 335 € |
| 608 Licences temporaires | 739 € |
| Subvention Min J&S | 700 € |
| | |
| Hébergement Passaia | 533 € |
| Stage Mesquer | 2 253 € |
| | |
| Créance JEMVAR | 200 € |
| Total | 18 105 € |


| | |
|------------------------|----------|
| Benevolat | 353 € |
| Hebergement WEB Icarai | 30 € |
| Total | 18 488 € |

| | |
|----------------------------|----------|
| Abandon de créances | 353 € |
| Abandon de créances Icarai | 30 € |
| Total | 18 488 € |

Bénéfice: 1 773 €

Marseille le 15/11/2011

Fédération Voile Aviron
Le Trésorier



Annexe 3

Budget Previsionnel FVA 2012

Charges

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Assurance | 2 700 € |
| Participation AC (Yole Amitié) | 1 000 € |
| Missions AC (2 personnes) | 700 € |
| Hermione (Déplacement yoles et Com) | 4 000 € |
| Brest/DZ 2012 (Com) | 2 000 € |
| Stage | 6 000 € |
| Com et site web | 1 500 € |
| Missions CA | 1 500 € |
| Frais bancaires | 100 € |

TOTAL 19 500 €

Produits

| | |
|----------------------|---------|
| adhésions | 1 500 € |
| licences | 6 000 € |
| Licences temporaires | 2 000 € |
| | |
| subv Min J&S | 4 000 € |
| Subv CR Charentes | 4 000 € |
| | |
| Inscriptions stage | 2 000 € |

TOTAL 19 500 €